

tainebleau, où se trouvait la cour, et vint à Paris pour y faire ses couches et passer les fêtes de Pâques chez un des amis du roi, le financier Zamet. Or, dans la soirée du jeudi saint, peu d'heures après son dîner, ayant mangé une orange, elle fut tout à coup attaquée de convulsions violentes qui contournèrent sa bouche d'une manière effrayante, et contractèrent si hideusement sa figure, qu'il était impossible de la regarder sans éprouver un sentiment d'horreur : Gabrielle était empoisonnée ! et rien ne s'opposait plus aux projets d'union que le pape avait formés pour la nièce du grand-duc de Toscane, Marie de Médicis, à laquelle Sa Sainteté portait une affection toute particulière.

Henri IV, dans les premiers moments de sa douleur, se livra à des démonstrations de tendresse extravagantes pour la belle Gabrielle ; il porta le deuil et le fit prendre à la cour, comme il était d'usage pour les princesses du sang ; il écrivit même à sa sœur que la racine de son cœur était morte. Néanmoins, trois semaines après, le roi prenait pour maîtresse Henriette d'Entragues, fille du seigneur d'Entragues et de Marie Touchet, dont Charles IX avait eu un fils. Cette jeune et belle personne, qui était fort habile courtisane, fit ses conditions avant de céder, et vendit sa défaite cent mille écus d'or, outre une promesse de mariage pour le cas où elle accoucherait dans l'année d'un enfant mâle. Sully paya la somme promise, quoiqu'on fût dans un moment difficile, puisqu'il fallait quatre millions pour le renouvellement d'un traité avec les Suisses et que le trésor était vide ; aussi fut-on obligé d'accroître les charges du peuple et de doubler les impôts sur les boissons. Enfin arriva de Rome la bulle du

saint-père qui autorisait le divorce du roi et de Marguerite de Navarre, et en même temps l'injonction pressante de conclure le mariage projeté entre Henri IV et Marie de Médicis.

Le bon roi, qui avait déjà l'habitude de la soumission envers le pape, depuis la gaulade qu'il avait reçue lors de son abjuration, se mit immédiatement en route pour venir à la rencontre de sa fiancée. Henriette d'Entragues, encore malade d'une fausse couche, courut à la poursuite de son amant, afin de l'empêcher de forfaire à la promesse qu'il lui avait faite ; mais tous ses reproches n'ayant abouti à rien, elle le quitta et retourna à Paris. Henri IV, débarrassé de sa maîtresse, vint rejoindre sa nouvelle femme à Lyon ; et comme il n'y avait point de lit préparé pour lui, il la pria sans façon de le recevoir dans le sien, ce à quoi elle consentit.

Dès que les fêtes du mariage furent terminées, toute la cour revint à Paris : à son arrivée, le roi se rendit auprès d'Henriette d'Entragues pour obtenir son pardon et rentrer en grâce ; celle-ci feignit d'abord de vouloir rompre à tout jamais avec l'infidèle et se refusa à ses caresses ; ensuite quand elle vit que la résistance avait exalté ses sens, elle se rendit, en exigeant préalablement, pour prix de ses faveurs, la donation du marquisat de Verneuil et un bon de deux cent mille livres à toucher sur le trésor. La paix étant faite, Henri IV fit venir la favorite au Louvre et la présenta à sa femme, « les suppliant de vivre toutes deux en parfaite intelligence, » dit Pierre de l'Estoile, et les assurant qu'il se conduirait « avec elles de manière à ne les point rendre jalouses l'une de l'autre. » En effet, la marquise de Verneuil ne tarda pas à accoucher d'un fils, à moins d'un mois d'intervalle de

la naissance du dauphin, qui fut Louis XIII; l'enfant d'Henriette fut Gaston Henri, d'abord évêque de Metz, puis duc de Verneuil. Le roi, ainsi qu'il l'avait promis, partagea ses soins avec une égalité fort touchante entre les deux mères et les deux fils. Toutefois, et malgré les attentions de Henri IV pour ses deux femmes, la bonne harmonie fut bientôt rompue dans ce singulier ménage; Marie de Médicis reprocha hautement à la marquise de Verneuil, devant son mari, ses liaisons plus que suspectes avec plusieurs courtisans; la favorite, au lieu de se justifier, accusa à son tour la reine de se livrer à des débauches monstrueuses avec Éléonore Galigai, une de ses filles d'honneur, et d'entretenir des relations adultères avec un Italien de sa suite, qui était le véritable père du dauphin.

Henri IV, pour calmer ces tempêtes domestiques, redoubla de prévenances envers la reine et combla de présents sa maîtresse; il abandonna toutes les places, toutes les faveurs à ces deux femmes, et écrasa les provinces d'impôts pour subvenir aux fêtes qu'il donnait à la reine, et pour enrichir l'insatiable marquise de Verneuil. Enfin cette dilapidation des deniers publics suscita des mécontentements dans le peuple; des troubles éclatèrent sur différents points et des conspirations s'organisèrent. Ce fut pour le bon roi Henri l'occasion de déployer une sévérité froide et implacable; ainsi, ayant fait arrêter l'un des conjurés, qui était le fils d'un de ses meilleurs généraux, celui qui avait valeureusement combattu à ses côtés aux journées d'Arques, d'Ivry, d'Aumale et de Fontaine-Française, Charles de Gontaut, duc de Biron, maréchal de France, celui qu'il avait publique-

ment appelé le plus tranchant instrument de ses victoires, il le fit condamner à mort et exécuter par la main du bourreau, sans accorder d'autre grâce à son malheureux ami, que celle de lui épargner la honte de paraître en public, et de lui faire trancher la tête dans une des salles de la Bastille. La clémence royale ne s'étendit que sur le comte d'Auvergne, fils naturel de Charles IX, frère de la marquise de Verneuil, le complice du maréchal de Biron; la favorite, se trouvant plus en crédit que jamais, obtint la liberté de son frère et lui fit rendre tous ses titres et dignités.

Le double ménage du roi subsista au Louvre, au grand scandale des citoyens et au déplaisir de madame la reine et de la marquise de Verneuil, qui, cette année, mirent chacune au monde une fille à deux mois de distance. Après leurs couches, les querelles recommencèrent plus violentes qu'auparavant; et dans une dispute, Henri ayant voulu prendre le parti de sa maîtresse contre sa femme, celle-ci lui déclara qu'elle avait entre les mains des preuves irréfragables de l'infidélité de la favorite; alors il se rangea de son parti et accabla de reproches la marquise de Verneuil; celle-ci riposta en l'appelant d'un nom que tout mari redoute d'entendre, et offrit de produire des témoins de son déshonneur; le roi ne put maîtriser sa colère et donna un soufflet à la marquise de Verneuil. Une femme ne pardonne pas un semblable affront; la favorite dissimula son ressentiment, se retira dans son appartement, et fit demander à Henri IV la permission de passer en Angleterre avec ses enfants. Sa majesté donna son consentement à son départ, sous la condition qu'elle rendrait la promesse de mariage qu'il lui avait

donnée quelques années auparavant, et en échange il lui envoya vingt mille écus. La marquise de Verneuil n'osa pas refuser cette pièce importante, dans la crainte d'éveiller les soupçons du roi sur une nouvelle conspiration dans laquelle se trouvaient engagés son père, le comte d'Auvergne son frère naturel, et le duc de Bouillon, un de ses amants, conspiration qui avait pour but de forcer le roi à la déclarer sa femme légitime, à reconnaître ses fils comme héritiers du trône, à chasser Marie de Médicis, et à faire proclamer le dauphin bâtard et inhabile à la couronne.

Malgré tous les soins que prirent les conjurés pour tenir leur complot secret, le roi eut soupçon de ce qui devait se passer; il enleva ses enfants à la favorite, la fit garder à vue dans son hôtel par le chevalier Duguet, ordonna l'incarcération du seigneur d'Entragues et du comte d'Auvergne, les fit juger et condamner à mort; la marquise elle-même fut condamnée à une réclusion perpétuelle dans un couvent. Toutefois ces arrêts ne furent pas exécutés; Henri ayant voulu interroger la coupable, vint la trouver dans son hôtel; mais Henriette, au lieu de s'humilier devant son juge, l'accusa de tous ses malheurs, maudit le moment où elle l'avait connu, versa des torrents de larmes, et bientôt ce fut le roi qui se trouva à ses genoux, implorant sa grâce.

Ce retour de tendresse pour la marquise de Verneuil ne fut pas de longue durée; bientôt la favorite ne fut plus qu'en tiers dans les bonnes grâces du galant monarque, qui s'était subitement épris d'amour pour l'une des filles d'honneur de la reine, nommée Jacqueline Dubreuil, qu'il installa immédiatement au Louvre, après l'avoir mariée au

comte de Moret, un de ces maris complaisants qui abondent dans les cours et dont les rois recrutent leur noblesse. A cette nouvelle maîtresse, Henri ajouta la belle Charlotte des Essarts, ce qui forma une espèce de sérail; et comme ces quatre femmes savaient que le plus sûr moyen de plaire au maître était de le rendre père, elles se disputèrent le prix de la fécondité. La reine ne manqua pas de faire un enfant chaque année; la comtesse de Moret ajouta un garçon de plus à sa progéniture, et Charlotte des Essarts, devenue comtesse de Romorantin, augmenta la famille de deux filles; de sorte que si le bon Henri avait raison de se plaindre de n'avoir point d'enfants quand il était prince de Navarre, en revanche, depuis qu'il était roi de France, il pouvait remercier le ciel d'avoir béni la fécondité de ses femmes.

En bon père de famille, Henri IV dut songer à l'établissement de ses bâtards; tout naturellement il s'en prit à la nation pour leur créer des apanages; il augmenta les impôts, frappa la France d'édits bursaux, vendit l'hérédité des charges de judicature et altéra la valeur des monnaies. Cette dernière mesure, que le bon roi avait imitée des princes qui avaient laissé le souvenir le plus odieux, jeta une telle perturbation dans les provinces et rendit la détresse si grande, que de toutes parts les cultivateurs s'organisèrent en bandes et se mirent à piller les bourgs et les villages.

Plusieurs villes importantes furent rançonnées par des troupes d'hommes affamés, qui avaient adopté pour étendard un drapeau funéraire sur lequel étaient écrits ces mots terribles: « Vivre en travaillant ou mourir en combattant! » A Paris même, le nombre des voleurs s'accrut tellement, qu'il devint

impossible à la police de protéger la vie des citoyens, et qu'on fut obligé d'enjoindre aux comédiens des théâtres de l'hôtel de Bourgogne et du Marais d'ouvrir leurs portes à une heure après midi et de finir le spectacle avant quatre heures et demie, attendu le danger d'être assassiné ou détroussé dans les rues obscures de la capitale.

Quant à Henri, il ne parut guère prendre souci des malheurs du peuple; il continua à donner des fêtes splendides à ses maîtresses dans son château du Louvre ou à sa résidence de Fontainebleau, qu'il affectionnait beaucoup, et où il passait une grande partie de l'année pour se livrer aux plaisirs de la chasse, son exercice favori. On cite même à ce sujet une ordonnance rendue par le bon prince, et qui témoigne de son amour pour ce royal divertissement. Sa majesté décida, pour la conservation de ses parcs, que tout paysan surpris dans les environs d'une remise avec une arme à feu, serait flagellé tout nu jusqu'à effusion de sang et condamné à une amende égale à la totalité de ses biens. Si le délinquant ne possédait rien, le roi l'envoyait simplement sur ses galères pour le reste de sa vie. Là se borna la sollicitude du monarque pour les cultivateurs, qui, suivant ses panégyristes, devaient mettre la poule au pot chaque dimanche.

Au milieu de ses débauches, la vieillesse arrivait promptement pour Henri, et de graves maladies venaient l'avertir que la mort approchait; mais dès que le péril était passé il recommençait de plus belle, et faisait se succéder sans interruption les fêtes, les bals, les chasses et les orgies.

Un jour, à la suite d'une grande fête qu'il donnait à la reine, une jeune fille de seize ans, revêtue du costume de

Diane et armée d'un carquois, vint lui réciter un compliment qui était dans l'esprit de son rôle. Le roi, qui était alors âgé de cinquante-six ans et podagre, s'imagina que cette belle personne était amoureuse de lui, et résolut de l'enlever à son père, le connétable de Montmorency. Comme il n'osait pas affronter trop ouvertement le mécontentement d'une famille puissante, il songea à la marier à quelque seigneur de la cour, de facile composition. Il jeta les yeux sur le prince de Condé, pauvre hère, d'une légitimité suspecte, sans biens, sans amis, sans crédit, et qui n'était plus rien dans le royaume, pas même huguenot. Cependant le nouveau marié devint jaloux de sa femme, et au bout de six mois, fatigué du rôle que lui faisait jouer son vieux cousin, et ennuyé d'entendre les sarcasmes dont ne se faisaient pas faute de l'accabler les seigneurs de la cour, il fit monter sa femme à cheval et l'emmena en Flandre. Lorsque Henri IV eut connaissance de l'enlèvement de sa nouvelle maîtresse, il entra en fureur contre le prince de Condé, dépêcha un exprès pour sommer le gouverneur espagnol qui commandait dans les Pays-Bas de lui livrer les deux fugitifs; et sur son refus, il rassembla des troupes, leva de nouveaux impôts, et se prépara à envahir les provinces belges, où s'étaient réfugiés Henriette-Charlotte de Montmorency et Henri de Condé. On ne sait ce qu'il serait advenu de cette guerre extravagante, entreprise par un vieillard dissolu, qui voulait arracher une jeune femme à son mari, si, la veille même du jour fixé pour le départ du roi, Ravillac n'eût changé le cours des événements en poignardant Henri IV.

Ainsi devait finir ce roi débauché, qui avait renié cinq fois

ses croyances religieuses, qui avait abjuré trois fois le calvinisme et deux fois le catholicisme; qui pendant toute sa vie s'était battu contre ses concitoyens, qui avait rougi le sol de la patrie du sang de ses enfants, qui avait contraint ses sujets à se dévorer les uns les autres dans l'horrible siège de Paris!

S'il est vrai de dire que le caractère chevaleresque de Henri IV et sa bravoure personnelle lui avaient attaché le cœur de féroces soldats, il faut aussi rappeler que jamais il n'employa leurs armes que contre des Français! S'il est vrai que sous son règne les persécutions religieuses furent suspendues, on doit avouer également que ce fut moins son œuvre que celle des circonstances; si les finances furent organisées, si l'administration du royaume se trouva régulièrement établie, on doit convenir que la nation en fut redevable non au roi, qui ne songeait qu'à ses plaisirs, mais aux ministres qui se trouvaient à la tête des affaires. Enfin, s'il est vrai que son nom fut chéri dans quelques provinces où ses bandes ne firent point la guerre, ce fut moins à cause de ses vertus qu'en raison du souvenir que conservaient les peuples des désastres des derniers règnes. Mais, de ce que Henri IV fut moins cruel que Charles IX, et moins abominable que Henri III, il ne s'ensuit pas qu'on doive glorifier son nom. Qu'importe, en effet, pour la postérité l'opinion des écrivains stipendiés qui l'ont proclamé un grand prince! l'histoire est là qui démasque leur imposture, renversa leur colosse, et flétrit Henri IV comme renégat, débauché, sanguinaire et despote!!!

DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

LÉON XI,

RODOLPHE II,
empereur d'Allemagne.

240^e PAPE.

HENRI IV,
roi de France.

Considérations sur l'histoire de la papauté au dix-septième siècle. — Intrigues dans le conclave après la mort de Clément VIII. — Henri IV donne des sommes énormes pour faire nommer un pape qui lui soit favorable. — Alexandre-Octavien de Médicis est élu souverain pontife. — Ses projets de réformes. — Il témoigne un extrême mépris pour les rois de France et d'Espagne. — Sa haine pour les jésuites. — Il meurt après vingt-six jours de règne.

C'est une vérité incontestable qu'après l'apparition des grands réformateurs du seizième siècle la papauté eût été renversée, et le pouvoir formidable des évêques de Rome anéanti pour jamais, si les rois, au lieu de prendre la défense de la théocratie contre les peuples, eussent laissé marcher les événements et se fussent contentés d'exercer dans leurs états une autorité sanctionnée par la justice. Malheureusement ils crurent leurs intérêts compromis par le développement des principes de la réforme; ils poursuivirent à outrance les hommes qui cherchaient à la faire triompher; et comme ils étaient les plus forts, ils purent à leur aise égorger, faire